

Comment saisir un médiateur public de la consommation AVEC L'INDECOSA-CGT

20 mai 2022

Avec l'Indecosa CGT

Dans le domaine de la consommation, les médiateurs peuvent vous aider à rechercher gratuitement une solution amiable à un litige qui vous oppose à un professionnel pour éviter une procédure judiciaire. Certains de ces médiateurs de la consommation sont privés et d'autres sont dits "publics".

Les médiateurs dits "publics" sont des médiateurs désignés par une autorité publique, dans les conditions fixées par la loi.

Il existe 3 médiateurs publics :

- le Médiateur National de l'Energie (MNE),
- le médiateur rattaché à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF),
- le médiateur des jeux rattaché à l'Autorité Nationale des jeux (ANJ).

[Voir la vidéo](#)

Par l'INC Conso Info - 16 mai 2022